

**Synthèse des observations du public
Consultation du 09 août 2021 au 30 août 2021**

Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000

« Bassin du Drugeon » renommé « Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs » et abrogeant les arrêtés du 9 avril 2014 portant désignation des sites « Complexe de la Cluse et Mijoux » et « Lac et tourbières de Malpas, les près Partot et le bief Belin »

Aucun commentaire n'a été émis sur le projet d'arrêté de modification de la zone spéciale de conservation « Bassin du Drugeon » renommé « Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs » et abrogeant les arrêtés du 9 avril 2014 portant désignation des sites « Complexe de la Cluse et Mijoux » et « Lac et tourbières de Malpas, les près Partot et le bief Belin ».